A l'initiative de La maison pour les droits des enfants d'Alken, soutenue par Broederlijk Delen, Hannah Herent, Jeugd en Vrede et Pax Christi

POUR UNE PAIX JUSTE EN ISRAËL ET EN PALESTINE
PAS DE PAIX SANS PRESSION INTERNATIONALE

Monsieur le Président du Conseil Européen,

En novembre 2012, la violence au Moyen-Orient entre Israël et des groupes armés palestiniens a failli engendrer une nouvelle tragédie. Grâce à la pression diplomatique internationale, une nouvelle guerre dans la bande de Gaza a été évitée. Mais comment prévenir une nouvelle escalade qui pourrait mettre le feu à toute la région ?

L'Union Européenne a reçu à juste titre le prix Nobel de la Paix. La création et les activités de l'Union Européenne ont, sans aucun doute, contribué au maintien de la paix en Europe. Des ennemis de longue date sont devenus des alliés et il a été prouvé que la paix n'est pas une illusion mais une réalité.

Nous invitons l'UE et tous les Etats membres à s'engager davantage pour une paix stable et juste qui mettrait fin aux causes du conflit et à l'occupation des territoires palestiniens.
Il est extrêmement important que l'UE défende le droit humanitaire international et les droits de l'Homme, par des mots et par des actions. Justice et paix vont de pair. Il n'y a pas de paix sans justice ni de justice sans paix.

La situation au Moyen Orient est complexe, les points délicats sont connus et les points de vue d'Israël et de la Palestine semblent irréconciliables. Néanmoins, pour la communauté internationale il est clair qu'**il faut commencer par réinitialiser les pourparlers de paix** et les deux parties doivent respecter le droit international.

L'UE et ses Etats-membres doivent initier les actions suivantes :

- Faire pression sur Israël pour **mettre fin au blocus de la bande de Gaza**, et pour permettre l'exportation et l'importation de produits de base ainsi que de produits transformés. La circulation entre la bande de Gaza et la Cisjordanie doit être normalisée.
- Exiger **l'arrêt de la construction de nouveaux logements dans les colonies israéliennes**, en Cisjordanie et dans la partie orientale de Jérusalem.
- **Mettre fin à tout soutien direct et indirect aux colonies israéliennes** illégales et prendre à cet effet des mesures concrètes, telles qu'un étiquetage correct des produits de ces colonies israéliennes, une exclusion de ces colonies des accords bilatéraux entre l'UE et Israël et une pression sur les institutions financières européennes pour qu'elles ne financent pas les constructions illégales.
- Augmenter **l'aide aux organisations visant à promouvoir la paix en Israël et en Palestine** moyennant un support financier et logistique aux activités visant l'éducation à la paix.

Nous lançons un appel à l'Union Européenne pour qu'elle use de toutes les influences possibles pour arriver à une paix juste et stable dans la région.

Pétition adressée à :
Herman Van Rompuy, Président du Conseil Européen, 175 rue de la Loi, 1048 Bruxelles